

# REGLES DE VIE

## RESTAURANT SCOLAIRE DE LA BOISSIERE DE MONTAIGU

### ANNEE SCOLAIRE 2026-2027

L'encadrement est chargé de s'occuper des enfants en ce qui concerne :

- **La sécurité**, en les prenant en charge depuis et jusqu'au portail de l'école.
- **L'hygiène**, en veillant à ce que les enfants soient propres avant et après le repas.
- **L'éducation alimentaire**, en leur apprenant à découvrir légumes, poissons, fromages...
- **L'écoute**, en les laissant s'exprimer et en étant attentif à leurs souhaits.
- **La discipline**, en faisant respecter les consignes données.

Pour une meilleure ambiance générale du restaurant scolaire, quelques consignes faciles à appliquer par chacun de nous :

#### Avant le repas :

- Je vais aux toilettes
- Je me lave les mains calmement

#### Pendant le repas :

- Je me tiens bien à table
- Je ne joue pas avec la nourriture
- Je parle calmement, et je reste assis
- Je respecte le personnel de service et mes camarades
- Je respecte mon environnement (matériel et locaux)
- Je range mon couvert et mon plateau correctement
- Je sors en silence et sans courir

#### Pendant la récréation et pendant le retour sur la cour :

- Je joue calmement
- Je respecte les consignes données par les surveillants

Le non-respect des consignes mentionnées ci-dessus entraînera la démarche suivante :

- entretien téléphonique
- rencontre avec la direction générale des services de la mairie.
- Sans évolution du comportement de votre enfant, un réajustement de son temps d'accueil sera prononcé.

Ce document est à valider lors de l'inscription pour approbation

COMMUNE DE  
**LA BOISSIERE**  
DE MONTAIGU